

# CAP RENDEMENT N°4

Eligible au compte-titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

## Commercialisation du 16 avril 2018 au 30 juillet 2018<sup>(1)</sup>

Titre de créance de droit anglais d'une durée maximum de 4 ans présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, ci-après le « titre » ou le « produit ».

Produit destiné aux investisseurs recherchant une alternative à un placement dynamique risqué de type « actions ». A ce titre, le placement présente un risque de perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice Euro Stoxx 50®, indice calculé hors dividendes ne permettant pas à l'investisseur de bénéficier des dividendes éventuels attachés aux valeurs le composant (dénommé « l'Indice »), si celui-ci a baissé de plus de 30% à l'échéance des 4 ans.

Durée de vie du produit de 4 ans maximum, l'investisseur doit donc disposer d'un horizon de placement de 4 ans, avec la possibilité d'un remboursement automatique anticipé à 1 an, 1,5 ans, 2 ans, 2,5 ans, 3 ans ou 3,5 ans en fonction de l'évolution de l'Indice.

Pour bénéficier du mécanisme de remboursement, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de commercialisation (sur la Valeur nominale) et conserver ses parts jusqu'à l'échéance. En cas de rachat avant l'échéance, le mécanisme de remboursement ne s'appliquera plus et le prix dépendra des conditions de marché.

En souscrivant à ce produit, l'investisseur accepte de plafonner ses gains éventuels à un montant fixe prédéterminé, en contrepartie d'une protection en cas de baisse à échéance de l'Indice jusqu'à 30%.

*Communication à caractère publicitaire*

(1) Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit « Cap Rendement N°4 » peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/07/2018, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 30/07/2018 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas. Les Taux de Rendement Annuel Nets (TRAN) sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) mais sans prise en compte des commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte titres, ni de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des titres de créance « Cap Rendement N°4 », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 30/07/2018 et/ou de vente du titre de créance avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), les Taux de Rendement Annuel effectifs peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Les titres de créance « Cap Rendement N°4 » peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Cap Rendement N°4 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **Dans le cas d'une distribution par un assureur, celui-ci s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

# MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

CAP RENDEMENT N°4 est un produit basé sur l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50® (**calculé hors dividendes**), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone Euro (l'«Indice»). La durée de vie maximum du produit est de 4 ans avec un éventuel remboursement anticipé automatique à 1 an, 1,5 ans, 2 ans, 2,5 ans, 3 ans ou 3,5 ans en cas de hausse ou de stabilité de l'Indice. Les gains éventuels annoncés sont des gains fixes prédéterminés et plafonnés. **Ce placement présente un risque de perte en capital partielle ou totale** équivalent à l'intégralité de la baisse de l'Indice si l'Indice connaît une baisse de plus de 30% à 4 ans.

## MÉCANISME DU PRODUIT :

A chaque date de constatation semestrielle à compter de la 1<sup>ère</sup> année :

Années	Dates d'échéance	Gains fixes
Année 1	06/08/2019	3,50%
Année 1,5	06/02/2020	5,25%
Année 2	06/08/2020	7,00%
Année 2,5	08/02/2021	8,75%
Année 3	06/08/2021	10,5%
Année 3,5	07/02/2022	12,25%
Année 4	08/08/2022	14,00%

### 1 Baisse de l'Indice Euro Stoxx 50® par rapport à sa valeur initiale :

» Le produit se poursuit pour un semestre supplémentaire.

### 2 Stabilité ou hausse de l'Indice Euro Stoxx 50® par rapport à sa valeur initiale :

» Capital+ Gain fixe prédéterminé de **1,75%**<sup>(1)</sup> multiplié par le nombre de semestres écoulés<sup>(2)</sup> et le produit s'arrête automatiquement.

Exemples:

- A 1 an, si l'Indice réalise une performance de +7%, votre gain sera de +3,50% (soit un TRAN<sup>(1)</sup> de 2,40%).
- A 2 ans, si l'Indice réalise une performance de +12%, votre gain sera de +7,00% (soit un TRAN<sup>(1)</sup> de 2,37%).
- A 2 ans, si l'Indice réalise une performance de -50%, le produit continue.

**A l'échéance des 4 ans** (si le produit n'est pas remboursé au bout de 1 an, 1,5 ans, 2 ans, 2,5 ans, 3 ans ou 3,5 ans) :

### 1 Baisse de l'Indice Euro Stoxx 50® de plus de 30% par rapport à sa valeur initiale :

» Capital diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice, soit une baisse d'au moins 30%.

### 2 Stabilité, hausse ou baisse inférieure ou égale à 30% de l'Indice Euro Stoxx 50® par rapport à sa valeur initiale :

» Capital+ Gain fixe prédéterminé de 14,00%<sup>(1)</sup>

Exemples:

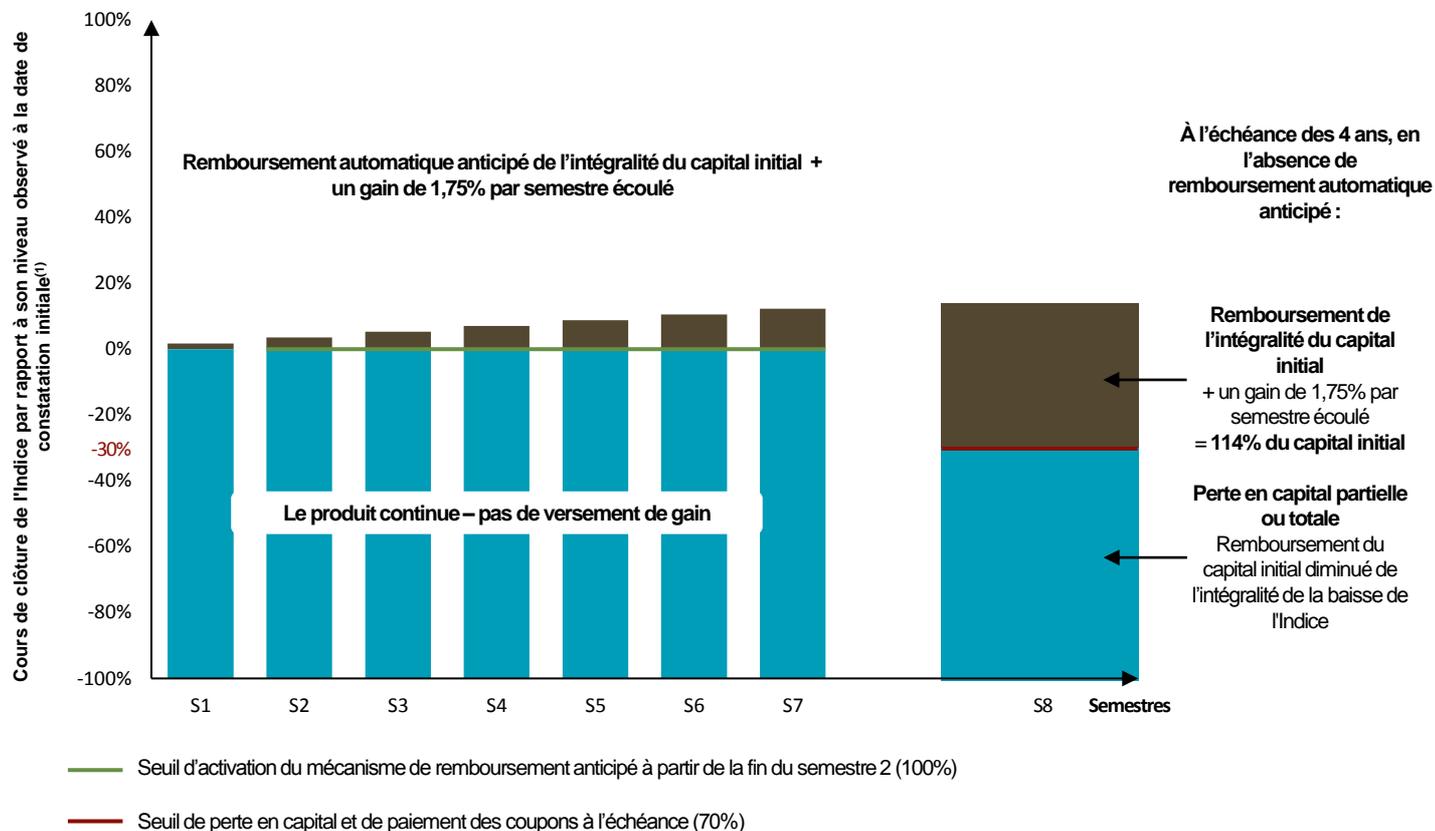
- Si l'Indice réalise une performance de +15%, votre gain sera de +14,00% (soit un TRAN<sup>(1)</sup> de 2,27%).
- Si l'Indice réalise une performance de -20%, votre gain sera de +14,00% (soit un TRAN<sup>(1)</sup> de 2,27%).
- Si l'Indice réalise une performance de -50%, vous subirez une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice, soit 50%.

**Les gains éventuels annoncés sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, l'investisseur ne bénéficie donc pas intégralement de la hausse de l'Indice, en contrepartie d'un remboursement du capital initial en cas de baisse à échéance de l'Indice jusqu'à 30%.**

- (1) Les Taux de Rendement Annuel Nets ainsi que les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent net hors commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte titres, et fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (hors conditions de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale.
- (2) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

# MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

## Schéma du mécanisme de remboursement

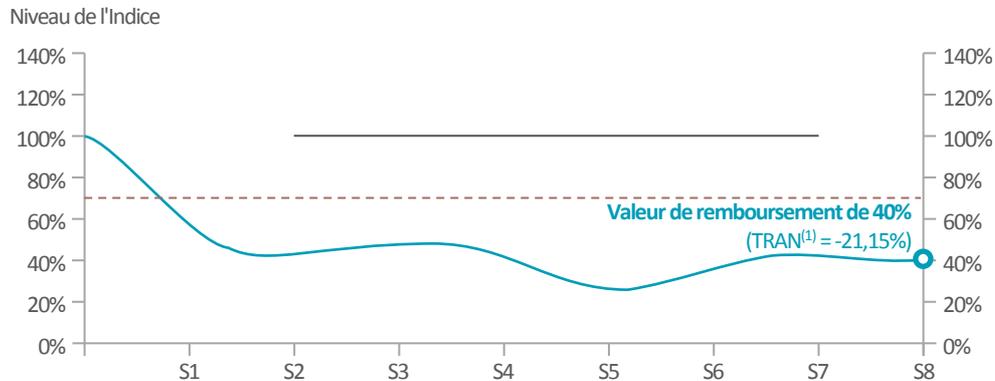


(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

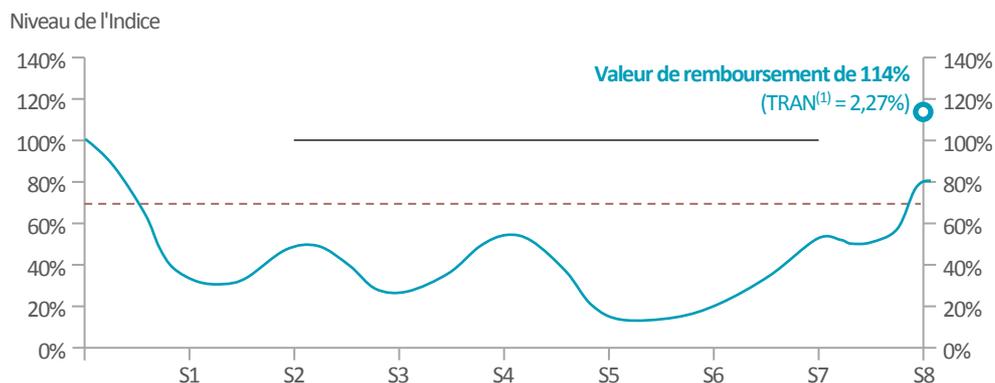
# ILLUSTRATIONS DES SCENARIOS

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

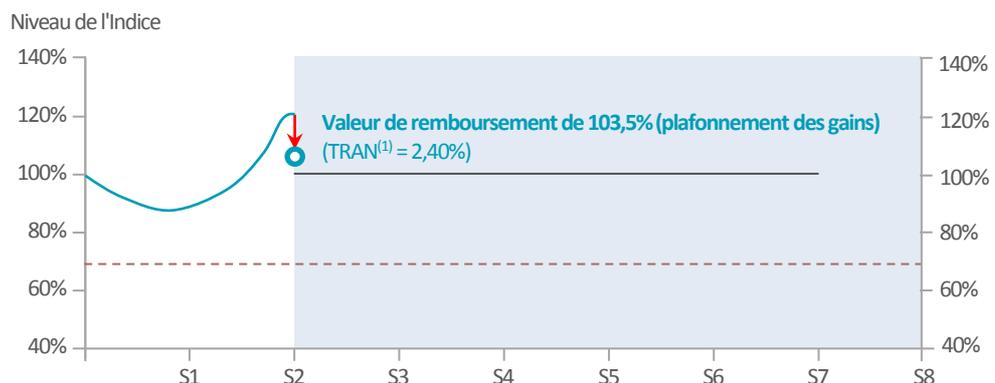
## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : baisse de l'Indice supérieure à 30% (exclu) à l'échéance des 4 ans



## SCÉNARIO MÉDIAN : baisse de l'Indice entre 0% (exclu) et 30% (inclus) à l'échéance des 4 ans



## SCÉNARIO FAVORABLE : hausse de l'Indice de 20% à l'issue de l'année 1



- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement anticipé à partir de la fin du semestre 2 (100%)
- . - . - . Seuil de perte en capital et de paiement des coupons à l'échéance (70%)
- ↓ Plafonnement des gains
- Évolution de l'Indice
- Fin de vie du produit
- Valeur de remboursement

(1) Les Taux de Rendement Annuel Nets ainsi que les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent net hors commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte titres, et fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (hors conditions de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale.

# ILLUSTRATIONS DES SCENARIOS

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : baisse de l'Indice supérieure à 30% (exclu) à l'échéance des 4 ans

---

- ❖ À chaque date de constatation semestrielle<sup>(1)</sup>, du semestre 2 à 7, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018). **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.**
- ❖ À l'issue des 4 ans, à la date de constatation finale (le 1 août 2022), l'Indice est en baisse de plus de 30% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018) (soit -60% dans cet exemple). **L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors la Valeur Finale de l'Indice exprimée en pourcentage de sa valeur initiale, soit 40% du capital initial. Il subit dans ce scénario une perte en capital.** Le Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> est alors similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice, soit -21,15%.
- ❖ **Dans le cas défavorable où l'Indice céderait plus de 30% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 30% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.**

## SCÉNARIO MÉDIAN : baisse de l'Indice entre 0% (exclu) et 30% (inclus) à l'échéance des 4 ans

---

- ❖ À chaque date de constatation semestrielle<sup>(1)</sup>, du semestre 2 à 7, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018). **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé et le produit continue.**
- ❖ À l'issue des 4 ans, à la date de constatation finale (le 1 août 2022), l'Indice enregistre une baisse de 20% et se situe donc en dessous de son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), mais au-dessus du seuil de perte en capital et de paiement des coupons de 70% (inclus). **L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 1,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), soit 114% du capital.** Le Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> est alors égal à 2,27%, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -6,34% pour un investissement direct dans l'Indice.

## SCÉNARIO FAVORABLE : hausse de l'Indice de 20% à l'issue de l'année 1

---

- ❖ À la deuxième date de constatation semestrielle<sup>(1)</sup> (à l'issue de l'année 1), l'Indice est en hausse depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018) (soit +20% dans cet exemple). **Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.**
- ❖ **L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 1,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), soit 103,5% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> est alors égal à 2,40%, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 18,39% pour un investissement direct dans l'Indice, **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

**Le rendement du produit « Cap Rendement N°4 » à l'échéance est très sensible à une faible variation du cours de l'Indice autour du seuil de -30% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018).**

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Les Taux de Rendement Annuel Nets ainsi que les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent net hors commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte titres, et fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (hors conditions de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale.

# AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

## AVANTAGES

- ❖ À l'issue des semestres 2 à 7, si à l'une des dates de constatation semestrielle<sup>(1)</sup>, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 1,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018) (soit un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> maximum de 2,40%).
- ❖ À l'échéance des 4 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), l'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors l'intégralité du capital initial majorée d'un gain de 1,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018), soit une valeur de remboursement de 114% du capital initial (le Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> est alors de 2,27%).
- ❖ À l'échéance des 4 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à un risque de perte que si l'Indice a baissé de plus de 30% par rapport à son cours observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018).

## INCONVÉNIENTS

- ❖ **Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance<sup>(2)</sup>, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de remboursement finale
- ❖ L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 4 ans à compter de la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018). Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.
- ❖ L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice du fait du **mécanisme de plafonnement des gains** à 1,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018) (soit un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> maximum de 2,40%).
- ❖ L'investisseur **ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'Indice.** La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.
- ❖ L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur.
- ❖ Le rendement du produit « Cap Rendement N°4 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -30% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 30 juillet 2018).

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

(2) Les Taux de Rendement Annuel Nets ainsi que les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent net hors commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte titres, et fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (hors conditions de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale.

# PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

## DESCRIPTION

L'indice Euro STOXX 50<sup>®</sup>, **dividendes non réinvestis**, est composé des 50 principales sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché.

Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone Euro et s'est imposé comme la référence des marchés actions européens.

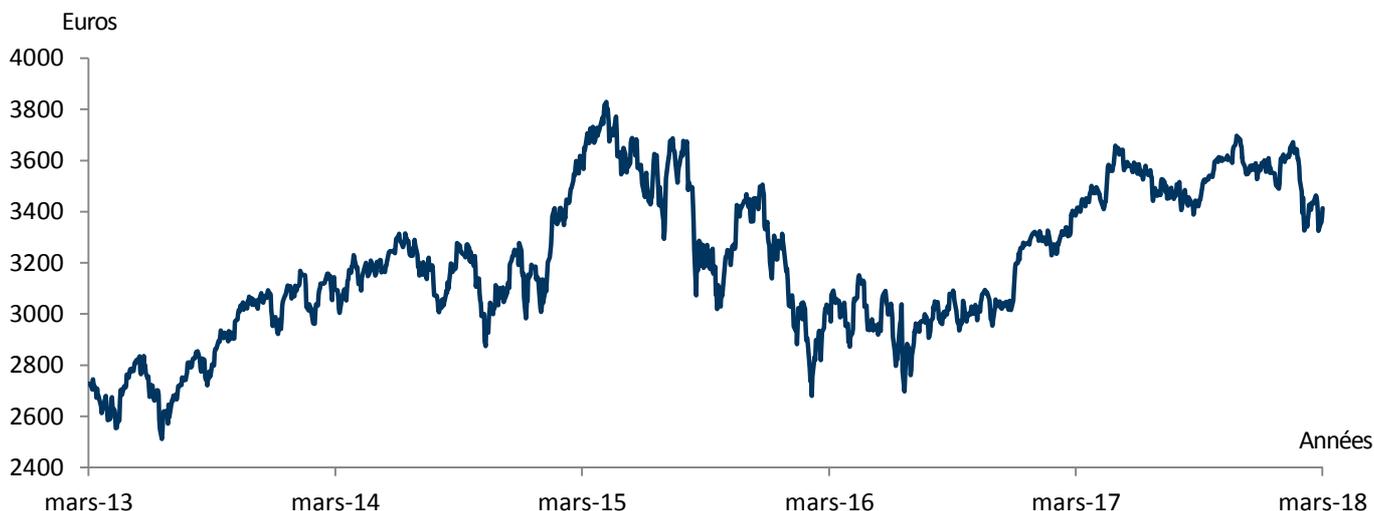
Les informations relatives à l'indice Euro STOXX 50<sup>®</sup> sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.stoxx.com> (code Bloomberg : SX5E Index).

Source : STOXX<sup>®</sup>, 8 mars 2018

## EVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50<sup>®</sup> (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS) ENTRE LE 8 MARS 2013 ET LE 8 MARS 2018

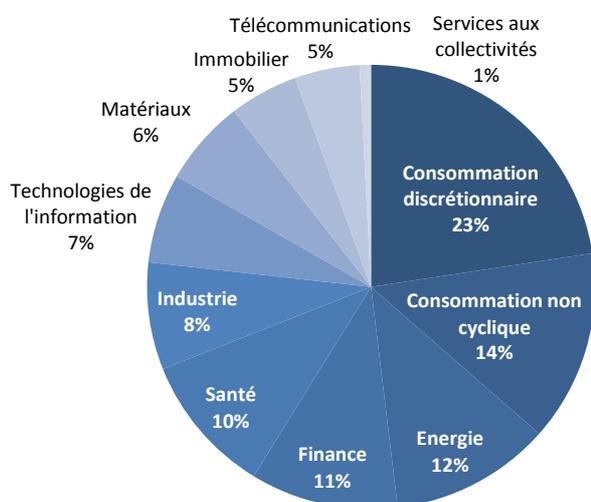
LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

Performances cumulées	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<b>Euro STOXX 50<sup>®</sup></b> (dividendes non réinvestis)	0,70%	13,70%	-5,46%	10,36%	25,08%

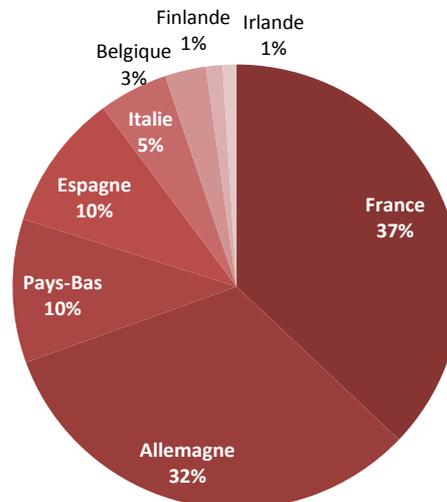


Source : Bloomberg, 8 mars 2018

### Répartition sectorielle



### Répartition géographique



Source : Bloomberg, 8 mars 2018

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Goldman Sachs International, ni l'Emetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# FICHE TECHNIQUE

Type	<b>Titre de créance (Note) de droit anglais présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.</b> Le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.
Émetteur	Goldman Sachs International (Standard & Poor's A+, Moody's A1, Fitch A). Notations en vigueur au 8 mars 2018. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.
Dépositaire	Citibank N.A. (Non-UK)
Règlement	Euroclear, Clearstream Luxembourg
Garant	Néant
Devise	EUR
Code ISIN du produit	XS1775806430
Offre au public	OUI – FRANCE
Sous-jacent	Indice Euro STOXX 50® <b>dividendes non réinvestis</b> (code Bloomberg : SX5E Index, code Reuters : .STOXX50E, devise de référence : EUR)
Éligibilité	Compte-titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
Garantie du capital	<b>Pas de garantie en capital</b> , ni en cours de vie, ni à l'échéance
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Montant de l'émission	30 000 000 EUR
Période de commercialisation	Du 16/04/2018 au 30/07/2018 (inclus) – 12h. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/07/2018, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur
Prix d'achat	100%
Valeur nominale	1 000 EUR
Montant minimum d'investissement	1 titre de créance
Date d'émission	16/04/2018
Date de constatation initiale	30/07/2018
Dates de constatation semestrielle	30/07/2019, 30/01/2020, 30/07/2020, 01/02/2021, 30/07/2021, 31/01/2022
Date de constatation finale	01/08/2022
Dates de remboursement anticipé éventuelles	06/08/2019, 06/02/2020, 06/08/2020, 08/02/2021, 06/08/2021, 07/02/2022
Date d'échéance	08/08/2022 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Barrière de remboursement automatique anticipé	100% (inclus) du cours de clôture de l'Indice à la date de constatation initiale
Barrière de perte en capital et de paiement des coupons à l'échéance	70% (inclus) du cours de clôture de l'Indice à la date de constatation initiale
Cotation	Marché officiel de la Bourse de Luxembourg
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, des prix indicatifs pour une possible sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) peuvent être proposés hebdomadairement le mercredi pendant toute la durée de vie du produit, avec une fourchette achat/vente maximale de 1%. Cf. le « Rachat par Goldman Sachs International » dans les avertissements en page suivante.
Commission de souscription	1,50% maximum
Commission de rachat	0%
Commission de distribution	Dans le cadre de l'offre et de la vente de ces titres de créance, l'Émetteur paiera aux intermédiaires financiers agréés une commission de vente. La commission de vente est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excédera pas 1,25% par an multiplié par la durée maximale des titres de créance exprimée en nombre d'années. L'intégralité de la commission de vente sera versée en un paiement unique initial après la fin de la période de commercialisation et sera acquise de manière définitive par les intermédiaires financiers, quelle que soit la durée de détention des titres de créance par les investisseurs. De plus amples informations sont disponibles auprès de l'intermédiaire financier ou de l'Émetteur sur demande.
Agent de calcul	Goldman Sachs International, London, GB, ce qui peut être source de conflit d'intérêt. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.
Périodicité et publication de la valorisation	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les 15 jours et tenu à la disposition du public en permanence
Double valorisation	En plus de celle produite par Goldman Sachs International, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 30/07/2018 par une société de service indépendante financièrement de Goldman Sachs International, Thomson Reuters Pricing Services.



# AVERTISSEMENTS

## FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

**Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus.**

**Risque de perte en capital :** Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

**Risque de liquidité :** Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

**Risque de marché :** Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de crédit :** Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Goldman Sachs International en tant qu'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

**Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée :** Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

**Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur :** Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, les investisseurs sont soumis à un risque de diminution de la valeur de leur créance, de conversion de leurs titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de leurs titres de créance.

## DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS

Le produit « Cap Rendement N°4 » décrit dans le présent document fait l'objet de "Conditions Définitives" (Final Terms) se rattachant au prospectus de base (en date du 15 novembre 2017), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives du 16 avril 2018 (ensemble, le « Prospectus ») et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International <http://www.goldmansachs-bourse.fr/>.

## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

**HORS FRAIS DU CONTRAT D'ASSURANCE-VIE, DE CAPITALISATION ET/OU FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX APPLICABLES :** l'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Le produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. **Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

**CARACTÈRE PROMOTIONNEL DE CE DOCUMENT :** Le présent document est un document à caractère publicitaire et non de nature réglementaire.

**INFORMATION SUR LES COMMISSIONS, RÉMUNÉRATIONS PAYÉES À DES TIERS OU PERÇUES DE TIERS :** Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Goldman Sachs International et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**AGRÈMENT :** The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des Etats Unis de 1956 sur les holdings bancaires (*U.S. Bank Holding Company Act of 1956*) et régulée par le *Federal Reserve Board* (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la *Prudential Regulation Authority* et régulée par la *Financial Conduct Authority* et la *Prudential Regulation Authority*.

**RISQUE LIÉ À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE REDRESSEMENT ET LA RÉOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT (LA « DIRECTIVE ») :** Depuis le 1er janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le produit) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne par toute autorité compétente.

**RACHAT PAR GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL :** L'Émetteur prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et un prix de vente pour ce produit sur un intervalle de temps régulier. Cependant, l'Émetteur ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat ou de prix de vente de ce produit, et l'Émetteur n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. Les investisseurs potentiels ne doivent pas s'appuyer sur leur capacité à vendre ce produit à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations particulières de marché, pendant lesquelles l'Émetteur est incapable de conclure des opérations de couverture, ou lorsqu'il est très difficile de conclure de telles opérations, la fourchette achat-vente de 1% peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de l'Émetteur.

**RESTRICTIONS GÉNÉRALES DE VENTE :** Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce produit.

**RESTRICTIONS PERMANENTES DE VENTE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :** LES TITRES DE CRÉANCE DÉCRITS AUX PRÉSENTES QUI SONT DÉSIGNÉS COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE N'ONT PAS FAIT NI NE FERONT L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE 1933 « U.S. SECURITIES ACT OF 1933 », TELLE QUE MODIFIÉE (« LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ») ET NE PEUVENT À AUCUN MOMENT, ÊTRE LA PROPRIÉTÉ LÉGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (TEL QUE DÉFINI DANS LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES) ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ÉTATS-UNIS À DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SUR LE FONDEMENT DE LA RÉGLEMENTATION S « REG S » DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes :** L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marché :** Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

**Avertissement relatif à l'Indice :** L'Indice mentionné dans le présent document n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Goldman Sachs International. Goldman Sachs International n'assumera aucune responsabilité à ce titre. Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice.

